L'enfant mordu par un bull terrier est hors de danger

VARENNES-VAUZELLES. Il a été opéré dimanche soir à Nevers. PAGE 4

Suivez le GUIDE

Demain avec votre journal

681372

lejdc.fr

LE JOURNAL DU CENTRE

CentreFrance

MARDI 26 JANVIER 2016 - 1,10 €

DECIZE

Se réinsérer grâce à la moto de compétition

PAGE 22

EMPLOI

La situation s'est dégradée dans la Nièvre

PAGE 7

NEVERS

Une maison médicale à l'ouest

PAGE 8

La manne de Magny-Cours

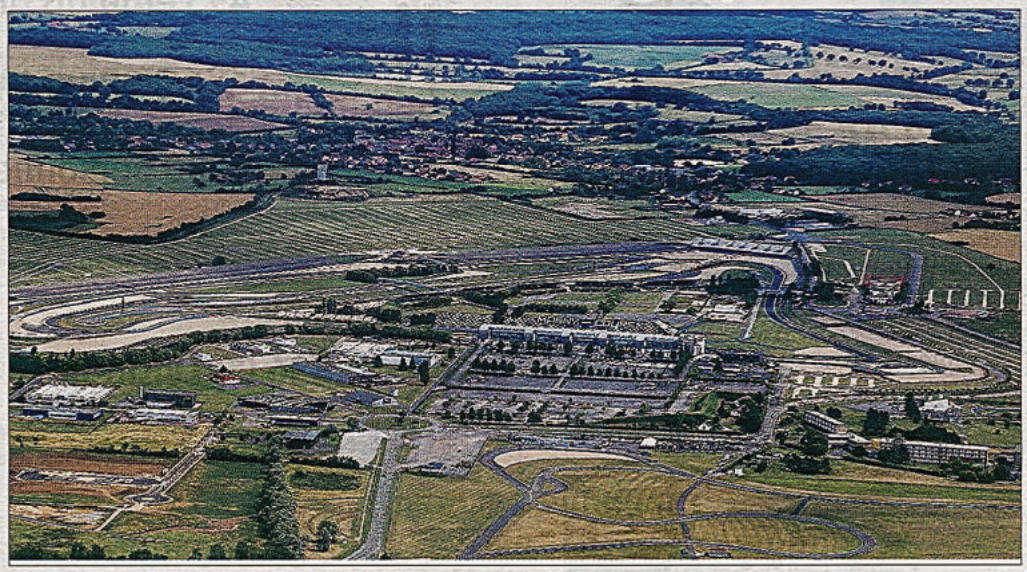

ÉTUDE. À la demande de la direction du circuit, Kénéo Sport Solutions a réalisé une évaluation chiffrée très précise du poids socio-économique du site de Nevers Magny-Cours.

RETOMBÉES. 140 millions d'euros sont générés par l'activité des entreprises du Pôle, celle de l'hôtellerie-restauration et les dépenses des étudiants de l'Isat. PHOTO FRED LONJON

PAGES 2 ET 3

CHÂTEAU-CHINON

La sous-préfète a pris ses fonctions

PAGE 24

COUR D'APPEL DE BOURGES

Une peine réduite à 18 ans de prison pour Steven Courtois

PAGE 5

PROPOS D'UN JOUR

Boycott. *L'ensemble des mille six cents électeurs de Muro, dans le nord du Portugal, ont boycotté, dimanche, l'élection présidentielle pour réclamer le raccordement de leur village au réseau ferré urbain de la grande ville voisine de Porto, située à une quinzaine de kilomètres seulement. On conçoit difficilement pareille démarche dans notre pays. Imaginons une, voire plusieurs communes, snober les urnes de tel ou tel scrutin pour réclamer – qui sait ? – une ligne TGV qui relierait directement leur cité à la capitale… Parce qu'en France, depuis toujours, la division l'emporte trop souvent sur l'union !*

TOURNOI DES 6 NATIONS

MOINS DE 20 ANS - RUGBY

FRANCE/ITALIE

VENDREDI 5 FEVRIER - 21H00 - NEVERS

billetterie.usonrugbyplus.com

Nièvre
ISSN 0980-1359
26/01/16

dossier

Magny-Cours

Étude

À la demande de la direction du circuit de Nevers Magny-Cours, Kénéo Sport Solutions, structure spécialisée dans l'expertise au service des événements sportifs, de la conception à la livraison, a réalisé une évaluation très précise du poids socio-économique du site de Nevers Magny-Cours. Attractivités économiques, résidentielles et touristiques y sont détaillées, chiffres et statistiques à l'appui.

Un chiffre

7 En millions d'euros, c'est ce qu'a dépensé, en 2014, le circuit de Nevers Magny-Cours. 78 % le sont dans le département de la Nièvre et concernent les salaires, les achats et les prestations de service, les dépenses immobilières et de véhicules, l'entretien et les réparations, sans oublier les taxes et impôts divers.

Musée

Le 1er mai 2015, le site de Magny-Cours a inauguré le Conservatoire de la monoplace française. Il s'étend sur plus de 1.400 m². Ouvert pour les séminaires et les groupes, il plonge le visiteur dans l'histoire du sport automobile à travers une présentation de monoplaces uniques. Original dans sa conception, il comprend un espace constructeurs, une zone d'exposition et un amphithéâtre.

Le poids socio-économique du pôle de Magny-Cours

140 M€ : impact pour le territoire de la Nièvre

74,3 M€
(2014-2015)
Chiffre d'affaires des entreprises du Pôle performance de Nevers-Magny-Cours (PPNMC)

3,5 M€
Dépenses des étudiants de l'ISAT (institut supérieur de l'automobile et des transports)

34,1 M€
Chiffre d'affaires indirect induit pour l'Hôtellerie et la restauration (pour la Nièvre uniquement)

495 emplois directs

393 emplois indirects
au sein du secteur de l'hôtellerie- restauration nivernaise

2000 personnes
sont concernées par l'activité du site Nevers-Magny-Cours (le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,3 selon l'INSEE 2012)

Emplois stables

Part des CDI : 92%
contre 74% dans la Nièvre (fonctionnaires inclus).

336.000 visiteurs
325.000 imputables au circuit.
11.000 imputables aux entreprises du PPNMC.
C'est la première attraction touristique du département.

285.000 nuitées
67 % des nuitées dans les hôtels et résidences de tourisme de la Nièvre sont directement imputables de l'activité générée par le site.

Photos : Christie + Co, Joly, Lionel Brügger, infographie : Sonia Ayad LE JOURNAL DU CENTRE

DÉCODAGE ■ Serge Saulnier, président du Directoire du circuit de Magny-Cours, décrypte pour nous cette étude

« Que les élus soient conscients de l'impact de Magny-Cours »

Serge Saulnier, président du Directoire du circuit de Magny-Cours pointe, dans cette interview, l'importance de l'étude qui vient d'être réalisée. Pour les collectivités territoriales, pour l'économie nivernaise également.

■ ***Qu'est ce qui a motivé la réalisation de cette étude ?*** Nous sommes dans une période où les collectivités territoriales sont très contraintes financièrement. Elles sont tenues de faire des choix dans leurs orientations budgétaires. J'ai tenu à mettre en valeur les retombées économiques afin que les élus, dans leurs décisions, soient bien conscients de l'impact de Magny-Cours avant de prendre des choix qui pourraient être en notre défaveur.

■ ***C'est la première étude de ce type ?*** Nous en avions faite une sur l'impact du Grand Prix de France. Là, je voulais apporter des éléments précis hors Grand-Prix. L'impact du circuit sur la vie économique nivernaise est incontestable et il faut rappeler que dans la démarche, nous avons préféré sous-évaluer que surévaluer. J'aimerais ajouter que nous sommes un peu en rivalité avec d'autres événements sportifs dans la Nièvre. Les sports mécaniques ne sont pas politiquement corrects mais ils génèrent des retombées pour le circuit et autour. On donne d'importantes subventions à l'USON Rugby. Ça se fera certainement au détriment d'autres investissements. Mais je pose la question : quelles sont les retombées économiques d'une action pour le rugby ?

PATRON. Serge Saulnier, président du Directoire du circuit de Magny-Cours. PHOTO FRED LONJON

■ ***Quelles sont les principales leçons que l'on doit tirer de cette étude ?*** Elle rappelle que nous devons sécuriser les investissements réalisés sur le circuit et le technopole par les collectivités. Et elle restitue les retombées du circuit et du technopole sur le territoire. Peu de gens la mesuraient à ce niveau-là.

■ ***Un chiffre saute aux yeux : 67 % des nuitées de l'hôtellerie dans la Nièvre sont directement imputées à l'activité du site.*** Il y a les très nombreux visiteurs, mais il y a aussi tous les concurrents qui viennent régulièrement. On l'a vu avec l'arrêt du Grand Prix. Mais sans lui, l'activité du circuit reste très importante. Si demain on devait supprimer un certain nombre d'épreuves, les conséquences seraient forcément énormes pour les acteurs économiques du département.

■ ***À partir de cette étude, quelles perspectives pour Magny-Cours ?*** On peut faire mieux. L'extension du Technopole continue. De nouvelles entreprises vont s'installer. Il y a les actions complémentaires : Karting, Musée, les nouveaux espaces réceptifs pour accueillir de nombreux séminaires. Et puis nous avons encore une multitude de projets qui ont besoin d'investissements ; des études ont montré que ces projets étaient rentables pour l'ensemble de l'économie.

■ ***Et le Grand Prix de F1 ?*** Bien évidemment, un Grand Prix de F1, c'est la certitude d'importantes retombées économiques et médiatiques. Mais en espérant un retour de cette épreuve, il ne faut pas attendre les deux pieds dans le même sabot.

■ ***Des projets pour le seul circuit ?*** Il est encore trop tôt pour en parler. ■

Interview : Philippe Dépalle
philippe.depalle@centrefrance.com

ÉCONOMIE ■ Une enquête détaillée permet de mesurer combien le site de Nevers Magny-Cours est porteur

Un puissant moteur de développement

Le site de Nevers Magny-Cours, avec les entreprises du technopôle et l'utilisation du circuit, pour des épreuves mais également en location, est un atout indéniable de développement économique.

Denis Chaumereuil

Kénéo Sport Solutions, structure spécialisée dans l'expertise au service des événements sportifs, de la conception à la livraison, a mené une évaluation précise du poids socio-économique du site de Nevers Magny-Cours. Elle a été réalisée à partir d'entretiens avec les adhérents, de données de l'Insee, de l'agence départementale de développement touristique et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (Isat), école d'ingénieurs basée à Nevers, et du circuit lui-même.

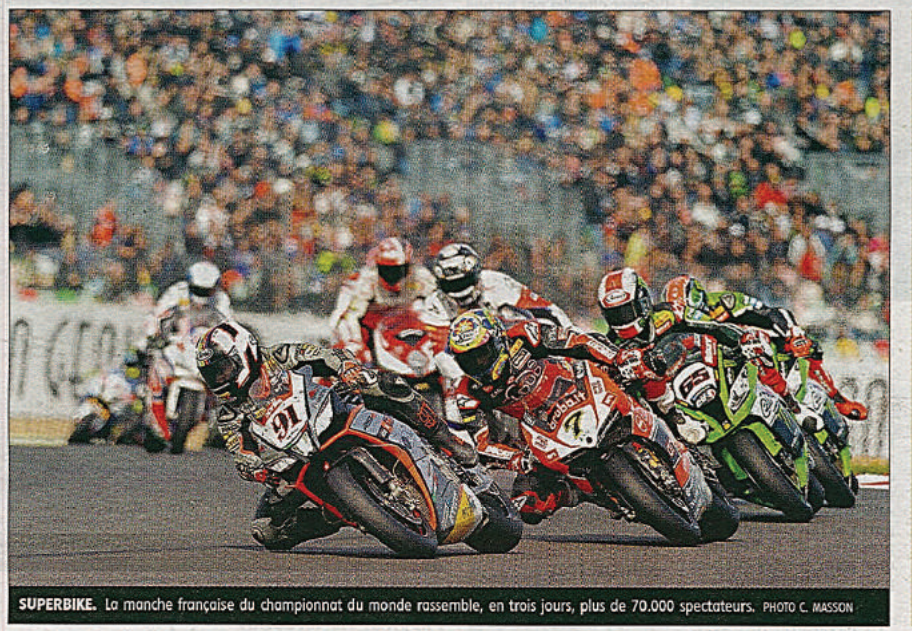

SUPERBIKE. La manche française du championnat du monde rassemble, en trois jours, plus de 70.000 spectateurs. PHOTO C. MASSON

EN CHIFFRES

369

Sur les 495 salariés du site, 369 ont entre 25 et 49 ans, 85 ont plus de 50 ans et 41 ont moins de 25 ans.

100

Les emplois du Pôle sont situés à 100 % dans le secteur privé marchand

Le premier enseignement à tirer est que l'impact économique du site est réel. Ainsi, entre 2014 et 2015, le chiffre d'affaires généré par le Pôle de la Performance et sa trentaine d'entreprises a été de 74,3 millions d'euros, dont 48 % à l'international. Ses activités, conjuguées aux événements sportifs, de renommée internationale, organisés ou accueillis sur la piste, ont un impact fort en terme de retombées économiques pour l'hôtellerie-restauration avec un chiffre d'affaires induit de 34,1 millions d'euros.

90 % des salariés habitent la Nièvre

Dans son hypothèse d'étude, et à la lecture des données collectées, Kénéo Sport Solutions table sur un coefficient multiplicateur de 1,25. En cumulant le chiffre d'affaires des entreprises, les dépenses des élèves ingénieurs et le chiffre d'affaires indirect induit pour l'hôtellerie-restauration, l'impact pour la Nièvre, en terme de retombées économiques, est de 140 millions d'euros. L'étude souligne que plus de 90 % des 495 salariés habitent la Nièvre.

Penser technopôle, c'est aussi penser enseignement supérieur. Nombre de diplômés de l'école d'ingénieurs basée à Nevers travaillent dans des entreprises du pôle. Souvent, ils y ont même fait un stage durant leur formation. Cette école est un véritable levier d'attractivité et elle pèse favorablement dans les retombées économiques, Ainsi, à la lecture de l'analyse de Kénéo, l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports, fort de 650 étudiants, génère 6 millions d'euros de retombées par an. 3,5 millions sont dépensés localement par les étudiants et 2 millions d'euros de salaires sont versés aux personnels résidant localement. ■

REPÈRES

Emplois. Magny-Cours, ce sont des emplois à valeur ajoutée induits par l'activité même du site. Ils sont rémunérateurs avec un salaire brut moyen annuel versé de 37.600 € contre une moyenne nivernaise de 27.600 €, soit une différence de 36 %. Ces emplois sont également à forte productivité. Ainsi, chacun d'eux génère un chiffre d'affaires de 150.000 € par an contre une moyenne de 56.000 € pour l'ensemble de la Nièvre. Quant à la part des cadres sur le site, elle est de 50 % contre 9,1 % dans tout le département. Soulignons enfin que la part des diplômés bac + 5 et plus représente 40 % des emplois du site de Magny-Cours et que la part des non-diplomés du supérieur est de 15 %.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La présence du circuit incite les entreprises à s'installer

FORMULE 4. Projet collaboratif du pôle, plus de 100 exemplaires ont déjà été vendus dans le monde. PHOTO *JOURNAL DU CENTRE*

Avec un circuit de classe et de renommée mondiale, Magny-Cours est un atout majeur de développement.

Avec ses entreprises, son réseau de sous-traitants locaux et son positionnement géographique, à deux heures de Paris et Lyon, ses atouts, auxquels s'ajoute le circuit lui-même, sont réels. Ainsi, 75 % des chefs d'entreprises du pôle estiment que la présence du circuit est un facteur important justifiant leur implantation. On note également que 88 % des entreprises du site exportent, dans le monde entier, contre 0,7 % pour l'ensemble des entreprises installées dans la Nièvre. ■

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Retombées très positives pour l'hôtellerie-restauration

IMPACT. Il est très positif pour les professionnels qui bénéficient de l'apport d'un site des plus porteurs.

Les activités du site, surtout sportives, contribuent de façon majeure au tourisme.

Manche française du championnat du monde de Superbike, GT Tour, les 12 h de Magny-Cours ou les Classic Days sont au nombre des grands événements du site. Ils attirent les spectateurs, qui consomment localement, tout comme les membres des écuries sportives. En 2015, Magny-Cours a accueilli 336.000 visiteurs, pour ne citer que ce chiffre.

Le tout a un impact positif sur l'économie de l'hôtellerie-restauration, en terme d'emplois indirects induits et sur le chiffre d'affaires généré *(voir page ci-contre)*. ■

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Une indéniable dynamique démographique s'affiche

ÉTUDIANTS. Les futurs diplômés de l'école d'ingénieurs, basée à Nevers, génèrent eux aussi une forte activité économique.

Kénéo souligne que l'activité de Magny-Cours est essentielle à l'attractivité résidentielle de la Nièvre.

Le premier élément qui est mis en avant est la dynamique démographique avec, pour l'ensemble des entreprises du site, environ trente naissances par an. Le rapport souligne également que les 25-49 ans représentent trois quarts des salariés du pôle, contre un quart pour l'ensemble de la Nièvre. Dans cette attractivité résidentielle de Magny-Cours, il ne faut pas oublier l'école d'ingénieurs basée à Nevers et ses 650 étudiants, dont 8 % seulement sont originaires de la Bourgogne. ■